

MINISTÈRE **DE** LA COHÉSION DES TERRITOIRES



# Compte rendu synthétique

Séminaire sur la Place des jeunes filles et des femmes dans les espaces publics en QPV

---

Lundi 05 mars 2018 de 10h à 13h Grande salle Casimir Delavigne (Sénat)



En octobre 2017, le Conseil national des villes (CNV) a été saisi par le Ministre de la Cohésion des territoires, Monsieur Jacques MEZARD, pour produire un avis et des recommandations qui seront rendus en juin 2018 sur « la place des jeunes filles et des femmes dans les espaces publics en quartiers prioritaires de la ville (QPV)».

La ville est un espace physique et symbolique. Force est de constater qu'elle est fabriquée depuis de nombreuses années par les hommes pour les hommes. Dans ce cadre, la question des rapports femmes – hommes, qu'elle soit abordée du point de vue de l'égalité, de l'accès aux droits, des discriminations, de la scolarité, de la mixité ou encore des violences verbales et physiques, se pose dans l'ensemble de la société. Elle semble pour autant être plus fortement marquée dans le cadre des QPV, qui centralisent des difficultés multiples. Ces contraintes qui pèsent de façon lancinante - voire permanente - portent sur la liberté de circuler et d'agir, le choix de l'apparence physique ou vestimentaire, et plus largement de la place symbolique de la femme dans la société.

A quelques jours de la journée internationale des droits des femmes le 8 mars, le séminaire organisé par le CNV - accueilli par Fabienne KELLER, vice-présidente du CNV - auquel s'est associé le Haut Conseil à l'Egalité femmes hommes (HCEfh), a eu lieu le lundi 05 mars de 10h à 13h au Sénat. Il a eu pour objectif d'initier la réflexion sur le sujet en confrontant les analyses scientifiques et universitaires avec les expériences de terrain offertes par les membres des deux conseils.

**Près d'une quarantaine de personnes étaient présentes** lors de ce séminaire, marqué par les interventions de :

Yves RAIBAUD<sup>1</sup> a exposé les chiffres clés du rapport du HCEfh publié en 2014 sur les inégalités femmes-hommes dans les QPV et les territoires ruraux. Selon le rapport et ses analyses, il existe une différence d'appropriation de l'espace public dès le plus jeune âge (y compris dans les cours de



récréation des écoles maternelles): les hommes ont tendance à l'occuper par plaisir et sont davantage statiques, alors que les femmes l'évitent ou y passent par nécessité. Selon le rapport, près d'une femme sur trois se sent en insécurité dans son quartier, contre moins d'une femme sur cinq hors QPV. Les femmes en QPV déclarent davantage être exposées aux violences physiques et/ou sexuelles que les femmes hors QPV. Par ailleurs, « la sociabilisation des filles et des garçons est

encouragée dans des espaces séparés en mettant l'accent sur le sport dans les quartiers alors que l'on sait que les garçons s'en emparent - ce qui relève de l'affirmation de la virilité - et les filles en sont relativement écartées; ceci se retrouve dans les statistiques qui montrent que 75 % des budgets publics dédiés au sport – et des loisirs en général – profitent aux garçons. Aujourd'hui, 3% de jeunes

Séminaire du 05 mars 2018 - Compte rendu synthétique

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Yves RAIBAUD, Membre du HCEFH, géographe, spécialiste de la géographie du genre, chargé de mission égalité femmes-hommes, chercheur au sein de l'unité Passages, CNRS. Maître de conférences à l'université Bordeaux Montaigne. Auteur de nombreux articles et ouvrages, dont « La ville faite par et pour les hommes », 2015. Ses thèmes de recherches portent notamment sur le genre et la ville, les loisirs des jeunes, les masculinités et la géographie de la musique.

filles dans les QPV sont licenciées dans les fédérations sportives contre 8 % des garçons. Ce constat invite à faire un travail de justice face à l'impôt, c'est-à-dire de faire des budgets genrés et donc de mesurer les moyens qui sont donnés aux filles et aux garçons. Pour le rattrapage et l'équilibre, il y a deux solutions conjointes à mettre en œuvre : promouvoir la mixité fille-garçon, mais aussi réserver des espaces non-mixte féminin dans les pratiques sportives, culturelles et de loisirs des jeunes filles ».

Stéphanie MAS<sup>2</sup> et Marie SALA, du bureau de l'observation des territoires en politique de la ville (ONPV) au CGET, ont exposé les travaux menés sur les femmes en QPV en 2015-2016. Elles ont mis en avant les inégalités femmes – hommes au travers notamment de l'emploi, de l'éducation et du sentiment d'insécurité. Les femmes sont plus nombreuses que les hommes dans les QPV (52,1 %), et les mères cheffes de familles monoparentales y sont surreprésentées



(88,6 %). Seule une femme sur deux est en emploi chez les 30-49, contre quatre sur cinq dans les autres quartiers. Parmi les femmes en emploi celles des QPV travaillent davantage en temps partiel.



Patrick BRAOUEZEC<sup>3</sup>, Angèle DIONE<sup>4</sup>, et leurs collaboratrices, ont apporté des analyses et des exemples de terrain sur le travail engagé sur Plaine-Commune, qui rassemble 5 des 10 villes les plus pauvres de France. Ils ont illustré leurs propos en partageant le travail engagé sur leur territoire par les « marches exploratoires » interrogeant des groupes de femmes et de jeunes filles volontaires sur l'accès aux espaces publics, leurs

nements et leur sécurité réelle ou ressentie, et de proposer des transformations, des aménagements.



<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Stéphanie MAS et Marie SALA, respectivement Cheffe du bureau de l'ONPV et chargée de mission, Sous-direction de l'observation et des analyses statistiques, Direction des stratégies territoriales du CGET.

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> Patrick BRAOUEZEC, président de l'établissement public territorial Plaine Commune en Seine-Saint-Denis.

<sup>&</sup>lt;sup>4</sup> Angèle DIONE, maire adjointe en charge de la vie associative à Stains et conseillère de Plaine Commune en charge de l'égalité femmes-hommes.

Enfin, **Ariane DUPONT**, directrice de l'École d'économie de la Sorbonne<sup>5</sup>, a exposé très concrètement le résultat d'études internationales, dont particulièrement l'étude « <u>Femmes</u>, <u>se déplacer dans</u> l'espace public, expériences internationales, *2014* », croisant genre et mobilité. Elle a abordé la



notion de mobilité contrainte des femmes : leurs déplacements sont conditionnés par leurs rôles sociaux. Elles empruntent plus fortement les transports en commun que les hommes, alors même qu'ils sont conçus par des hommes, qui privilégient la vitesse au confort : « Il faut prendre conscience que le mode de transport est un lieu de vie et pas seulement un mode de transport utilitaire ». L'utilisation de la voiture est un moyen pour elles de se sentir plus en sécurité et/ou de pouvoir concilier plus facilement

leurs obligations familiales : « récupérer les enfants à l'école, les accompagner chez le médecin, ou faire les courses ». L'éducation donnée par les parents joue également un rôle majeur : dès leur plus jeune âge, ils incitent les jeunes filles à limiter leur aire de déplacement par peur du danger extérieur.

Ce travail fructueux augure bien des suites en permettant à l'ensemble des acteurs présents – chercheurs, enseignants, élus locaux, entreprises, membres associatifs, habitants – de partager des connaissances, des analyses et un vocabulaire communs. Ce séminaire a permis d'échanger et d'éclairer les participants sur les constats, les enjeux et les perspectives que soulève la question des inégalités dont pâtissent les jeunes filles et les femmes, et de façon plus accrue dans les QPV, et qui affecte *a fortiori* la cohésion sociale de l'ensemble de la société.

Toutes et tous tombent d'accord sur la nécessité de sortir des stéréotypes et des représentations dans lesquels nous sommes consciemment ou inconsciemment enfermés, et que pour faire avancer les mentalités, il convient de « déranger pour dé-genrer ». Si penser la ville pour tous en terme universel revient à la penser pour les hommes, il est un enjeu citoyen – républicain - de la penser avec et pour les femmes.

S'interroger sur la place des femmes et des jeunes filles, c'est aussi s'interroger sur celle des hommes, celle qu'ils prennent et celle qu'on leur donne. C'est sur ce « droit à la ville » pour toutes et tous que le CNV rendra ses préconisations en terme de politiques publiques en juin 2018.

\_

<sup>&</sup>lt;sup>5</sup> Auteure d'une quinzaine de publications, ses recherches interrogent le rapport entre science et mesure dans la production du savoir mais également dans la définition et la conduite des politiques publiques (la demande de transports, le genre...) nécessitant une approche multi-disciplinaire.

# Verbatim

- « 100 % du temps des skateparks est utilisé par les garçons » (Y. RAIBAUD)
- « Il faut savoir déranger pour dégenrer » (P.BRAOUEZEC) ;
- « Les femmes, quand elles sortent, elles font plusieurs déplacements, elles vont aller à plusieurs endroits, alors que les hommes font des allers-retours à un seul lieu » (A. DUPONT).
- « Des études montrent que les jeunes filles passent de plus en plus vite le permis de conduire que les jeunes garçons [...] car cela leur donne une forme de liberté, et de sécurité sur le trajet ; par rapport aux bus, elles ne sont pas harcelées » (A. DUPONT).
- « Il faut prendre conscience que le mode de transport est un lieu de vie et pas seulement un mode de transport utilitaire » (A. DUPONT)
- « Il faut aussi s'intéresser au point de vue des jeunes garçons et à leur éducation sur ce sujet [...] La question des quartiers ultra-marins est également centrale, il ne faut pas les laisser de côté – très peu de données existent sur ces territoires » (L. NONONE – Membre du collège « Acteurs économiques et sociaux » du CNV)

### A voir:

- Film d'Eléonor GILBERT, Espace, 2014

#### Contacts:

Marie Bourgoin, bureau2.f.keller@senat.fr - ou - par téléphone Fabienne Keller 06 22 66 45 94

# À savoir :

Le secrétariat général du Conseil national des villes (CNV) est assuré par le Commissariat général à l'égalité des territoires (CGET).

Pour aller plus loin, rendez-vous sur l'<u>espace dédié au CNV sur le site du CGET</u>, www.cget.gouv.fr

